Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261019-2026_87-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

Pleumeleuc

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	23
Représentés	:	3
Votants	:	26

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
19 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 13 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation : 13 octobre 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, Mme BÉTHUEL, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme JOURDY, Mme COTTIER, M. RAPHAEL, M. DAVID, Mme PATRU, M. VALLET, M. GROSBOIS, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, M. ARNAUD, Mme JOALLAND, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ, Mme DELACROIX.

Étaient représentés **:**
M. MENGUY donne pouvoir à M. HEUZÉ
Mme YOUBOU donne pouvoir à Mme POIRIER
M. VALET donne pouvoir à Mme BEBIN

Étaient absents **:**
Mme GUINARD

Monsieur HEUZÉ a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-87 – Modernisation et sécurisation des accès CTM – Approbation des devis

Monsieur Perrigault, élu délégué au patrimoine bâti, rappelle que les équipements actuels d'accès au centre technique municipal sont anciens et nécessitent des manipulations manuelles qui contraignent les agents à descendre de leurs véhicules pour procéder à l'ouverture et à la fermeture du portail et des portes. Afin d'améliorer les conditions de travail des agents, de faciliter leurs déplacements et de renforcer la maîtrise des accès au site, la commune souhaite engager une opération de modernisation de ces équipements.

Le projet prévoit le remplacement des équipements existants par une porte sectionnelle motorisée et un portail autoportant motorisé, tous deux équipés d'un système de contrôle d'accès par badges. Un système de contrôle d'accès sera également installé sur la porte piétonne créée dans le cadre de l'opération, afin d'assurer une gestion cohérente et sécurisée des entrées et sorties du site.

La création de cette porte piétonne répond également à un objectif pratique et de sécurité : elle permettra aux agents de disposer d'un accès indépendant des équipements motorisés, notamment en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement de ces derniers.

La réalisation de cette opération nécessite, outre la fourniture et la pose des équipements et du système de contrôle d'accès, des travaux de maçonnerie pour créer l'ouverture destinée à la porte

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261019-2026_87-DE

piétonne et réaliser les plots en béton nécessaires à l'implantation du portail, ainsi que les raccordements électriques des trois ouvertures.

Une mise en concurrence a été réalisée afin de comparer les offres et de retenir les devis répondant aux besoins de la collectivité. Le montant total de l'opération s'établit à **46 376,89 € TTC**, réparti comme suit :

Prestataire	***Prestations***	***Montant TTC***
KLOZ	*Fourniture et pose du portail motorisé, de la porte sectionnelle et de la porte d'accès piétonne*	*28 800,00 €*
KLOZ	*Fourniture et installation du système de contrôle d'accès par badges*	*8 833,93 €*
ARTEBO	*Travaux de maçonnerie pour la création de l'ouverture de la porte piétonne*	*1 740,00 €*
ARTEBO	*Travaux de maçonnerie pour l'implantation du portail et réalisation des plots en béton*	*6 018,00 €*
LE BRETON-BASSELOT	*Raccordements électriques des trois ouvertures*	*984,96 €*
	TOTAL	***46 376,89€***

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'opération et les devis correspondants, et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** l'opération de modernisation et de sécurisation des accès au centre technique municipal, pour un montant total de **46 376,89 € TTC** ;
- **APPROUVER** les cinq devis présentés, pour les montants détaillés dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les devis correspondants ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération, dans la limite du montant total approuvé par le Conseil municipal ;
- **PRÉCISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;
- **CHARGER** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Michel HEUZÉ

Le Maire,
Yannick FOUVILLE